

POUR RESERVER UN TERRAIN AU MSATC

Les réservations se font via le site unique de la FFT **ten'up (ou l'application mobile du même nom).**

- Si vous ne possédez pas de compte Ten'Up, suivez le lien <https://tenup.fft.fr/user/register> pour le créer.

Les règles générales de réservation :

Nous vous rappelons que la réservation et l'identification sur le site de réservation sont obligatoires avant de jouer.

Votre adhésion donne droit à une réservation tennis à la fois (+ en cas d'option padel une réservation padel) soit avec un adhérent du club, soit avec un invité ne possédant pas d'adhésion (3 invitations tennis gratuites avec l'adhésion tennis à l'année + 3 invitations padel avec l'option padel).

Au-delà, vous avez la possibilité d'acheter en ligne des tickets d'invitation lors de votre réservation.

Les réservations peuvent se faire 72h au maximum à l'avance, sur tous les terrains (tennis et padel) :

- Connectez-vous sur votre compte **Ten'up** : (la procédure ici décrite est celle du site internet. Sur l'appli mobile, la présentation est différente mais il suffit de se laisser guider selon le même principe).
Onglet RESERVER puis "dans mon club"
Cliquez sur le créneau horaire choisi et laissez-vous guider...
Choisissez pour le joueur 2 le nom de votre partenaire. (Il faut taper les 1ères lettres de son NOM et le choisir ensuite dans le menu déroulant) Un mail de confirmation est automatiquement envoyé aux deux joueurs, et un autre mail en provenance de NEOP contenant votre code d'accès.

Dans le cas, où vous voulez jouer avec un invité, choisissez "ajouter un joueur externe" et laissez-vous guider.

Pour voir combien il vous reste d'invitations :

Espace club/Mes adhésions, mes achats/ colonne tickets restants.

Pour annuler une réservation, il suffit de cliquer sur le créneau horaire correspondant, puis sur la corbeille qui apparaît.

Pour vérifier et éventuellement mettre à jour vos coordonnées, adresse mail ... :

Vous/mon compte

Possibilité de réserver par-dessus une réservation du club faite par précaution en cas de pluie .

La procédure et les règles à respecter :

Pour les championnats par équipe de printemps ou les tournois d'été, par exemple, qui se jouent en principe à l'extérieur, le club réserve des courts intérieurs pour que les rencontres puissent avoir lieu en cas de pluie ; mais s'il fait beau, les courts sont libres.

Les adhérents ont la possibilité de réserver sur ces créneaux horaires à l'intérieur, en cliquant sur la bande laissée à gauche de la plage de réservation du club.

La mention **Condition de disponibilité *Si beau temps (ou autre)*** apparaît alors en haut de l'écran suivant.

Il est bien entendu que si les conditions météo ne permettent pas de jouer à l'extérieur, la réservation du club prime sur celles des adhérents et l'annule de facto à n'importe quel moment, pour que les matchs puissent être joués à l'intérieur. Mais s'il fait beau, cela permet aux adhérents de réserver et jouer comme à l'habitude.